



Le Sénat de la République a voté mardi soir une résolution sur la menace de l'ordre constitutionnel et démocratique par l'exécutif lors d'une séance au parlement, a constaté Haïti Press Network.

L'un des articles de cette résolution recommande au bureau du sénat d'entrer en consultation avec le président de la République pour faciliter l'enquête sur la nationalité des membres de l'exécutif.

Dans cette résolution, les sénateurs considèrent la présence des groupes armés dans le pays constitue une menace pour la paix publique.

Le sénat a également condamné fermement les agissements du chef de l'Etat contre les journalistes et les organes de presse ; et les incidents survenus à la faculté d'ethnologie où les proches de M. Martelly avaient frappé des étudiants et vandalisé la faculté.

Selon le sénateur Hyppolite Mélius qui a fait la proposition, la résolution vise entre autre à mettre la population au courant de l'existence d'un "rempart face aux menaces subies par l'ordre constitutionnel".

Il est aussi recommandé dans la résolution de désarmer des groupes armés qui circulent impunément sur le territoire national, que ces groupes soient traduits en justice ainsi que les auteurs et "complices des troubles et des menaces à la paix publique".